

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04-04 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt et un mars, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Imène **SOUID** – Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Imène **SOUID**, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES – Stéphanie BARRÉ-PIERREL – Hamide KERMANI – Nathalie BESNIET – Thierry ATLAN – Sana EL AMRANI – Farid RADJOUH – Karine BETTAYEB – Frank-Éric BAUM – Malikat VERA – Alain GIRARD – Maribel AVILES CORONA – Thierry CHAUDRON

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Roselyne CHARLES ELIE NELSON – Mylène DIBATISTA – Kheira SIONIS – Seydi BA – Marilynne HERLIN – Renaud LERUDE – Josiane DAUTRY – Yann GILBERT – Annie RAMARIAVELO – Gilbert LACOM – Florence AIT-SALAH-LECERVOISIER – Philippe BOURIACHI – Kathy GUERCHE – Brahim MESSACI – Noëline TANFOURI – Nicole DURU BERREBI – Christophe DI CICCO

ETAIENT REPRESENTES

- Monsieur Ramzi HAMZA est excusé et représenté par Imène SOUID.
- Monsieur Houcine TROUKY est excusé et représenté par Alain GIRARD.
- Monsieur Jinny BAGÉ est excusé et représenté par Stéphanie BARRÉ-PIERREL.
- Monsieur Sylvain CAPLIER est excusé et représenté par Brahim MESSACI.
- Madame Kathy GUERCHE arrivera en retard et donne pouvoir à Philippe BOURIACHI
Arrivée de Madame GUERCHE à 22h00 (Point 5.9 – Prime exceptionnelle au personnel du Centre Municipal de Santé).
- Madame Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER est arrivée en séance à 19h19 (Point n° 3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire).
- Madame Noëline TANFOURI est arrivée en séance à 19h23 (Point n° 3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire).

- Monsieur Seydi BA est arrivé en séance à 19h26 (Point n° 3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire).
- Monsieur Frank-Eric BAUM est arrivé en séance à 19h29 (Point n° 3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire).
- Madame Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER a quitté la séance à 22h00 (Point n° 5.10) et a donné pouvoir à Noëline TANFOURI.

1- Désignation d'un secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Thierry CHAUDRON ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction. Il l'a acceptée.

Madame Imène SOUID

Vous avez sur table un vœu déposé par la majorité du Conseil Municipal de la ville d'Orly contre la réforme du « choc des savoirs ».

L'urgence est votée à l'unanimité

1.c - Renouvellement des membres du Conseil des séniors de la ville d'Orly.

Ont été désignés, sans qu'un tirage au sort soit nécessaire du fait d'un nombre de candidatures ne dépassant pas le nombre de postes proposés :

- Madame AUBRY Odile
- Monsieur AVUCCI Luciano
- Monsieur BERHAULT Patrick
- Monsieur BERTHELIN Jean-Bernard
- Monsieur BONHEUR Jean-Michel
- Madame BONNEMERE Josiane
- Monsieur BRUNET Patrick
- Monsieur CAMBUSIER Sougoumar
- Monsieur CAPLIER Thierry
- Monsieur CHARLOT Vincent
- Monsieur DAUCHEZ Pierre
- Monsieur DESHAYES Bernard
- Madame FOUINEAU Fabienne
- Madame HARAS Florine
- Monsieur JUPITER Tassadite
- Madame LE VAN LAI Nadine
- Madame LORIOT Boniface Pierrette
- Monsieur MEDJAHEDI Boumedienne
- Madame MIFTAH Lalla Mina

- Monsieur NASSIB Abdé
- Monsieur OLIVRY Jean-Pierre
- Madame SACCUCCI Patricia
- Monsieur SANTORO Antonio
- Monsieur SILVA DIUIS Manuel
- Monsieur STOUVENEL Pierre
- Monsieur THOMAS Jean-Marc

1.b - Renouvellement des membres du Conseil de la culture de la ville d'Orly

Ont été désignés, sans qu'un tirage au sort soit nécessaire du fait d'un nombre de candidatures ne dépassant pas le nombre de postes proposés :

- Madame BACRI Martine,
- Madame BENOUIS Monia,
- Madame BENSARD Karine,
- Madame BLACODON Viviane,
- Monsieur CANET Jean,
- Madame CAPLIER Marie-Paule,
- Monsieur CAPLIER Thierry,
- Madame DJABILI Karima,
- Madame GAUTHREAU Elisabeth,
- Madame GUALBERT Chantal,
- Monsieur HENOT Philippe,
- Madame HENOT Martine,
- Madame LASKAR Judith
- Madame MARIE Christianne,
- Madame MARTON Aurélie,
- Madame MASIA Véronique,
- Madame MAYTRAUD Monique,
- Madame PREDAL Annie,
- Monsieur ROUGERIE Serge,
- Madame SPIRO Dominique.

2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 08-02-2024.

Adopté à l'unanimité

1 abstention : Nicole DURU BERREBI

3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 11 mars 2023 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

- Monsieur Philippe BOURIACHI demande des précisions sur les décisions numéros 36, 39,40, 47, 48, 49, 61, 62, 68, 71, 94, 100, 115, 116, 120, 134, 150, 154 et 155.

- Madame Florence AIT SALAH-LECERVOISIER demande des précisions sur les décisions numéros 37, 59, 115, 116 et 125.
- Monsieur Christophe DI CICCIO demande des précisions sur la décision numéro 32.

4 - Communications de la Municipalité.

Notre dispositif de tranquillité publique est aujourd'hui déployé dans son entièreté, composé des équipes de médiation, d'ASVP et de police municipale. Nous avons le plaisir d'accueillir ce soir l'équipe au complet de la police municipale, dirigée par Sylvie BARANTON, que je laisse se présenter.

Depuis le 1^{er} janvier, la Régie « Eau, Seine et Bièvre » assure la distribution d'eau potable dans 9 communes du Grand Orly Seine Bièvre, dont notre ville.

Dans le cadre de cette nouvelle régie et des valeurs qu'elle impulse notamment la transparence au niveau de la gestion, il a été décidé la création d'un comité citoyens. Ce comité regroupera des habitants qui auront notamment pour mission de dialoguer sur les enjeux de l'eau, la refonte tarifaire de l'eau potable... Des interventions seront prévues en conseil de quartier ; les orlysiens qui le souhaitent pourront ainsi proposer leur candidature.

Retour sur les principaux événements qui ont marqués la vie de notre ville ces dernières semaines :

- Le 21 février, nous avons, aux côtés de l'AFMD, retransmis en direct au centre culturel ce moment historique qu'est l'entrée au Panthéon de Missak MANOUCHIAN accompagné de son épouse Mélinée, résistant communiste arménien, qui s'est battu au péril de sa vie pour la France et ses valeurs nobles.
- Après le forum dédié à la formation de février dernier, nous avons organisé le 13 mars dernier dans les salons le forum de l'emploi qui a été une belle réussite. Un grand merci au service et à tous nos partenaires pour leur mobilisation et leur implication pour la réussite des Orlysiens.
- Les 7, 14 et 21 mars se sont réunis les trois conseils de quartiers en présence d'un large public qui a permis des échanges à la fois riches et constructifs.
- Le 15 mars, j'ai été alertée par les enseignants du CFI de la décision de la CCI d'Île-de-France de fermer les sections du Bac Professionnel dès la rentrée prochaine, soient 9 classes de 20 à 30 élèves. J'ai aussitôt écrit au Président de la CCI pour lui demander de reconsidérer sa décision. Je lui ai également exprimé ma vive inquiétude au sujet de l'avenir de cet établissement et des centaines de jeunes qui vont devoir subir cette décision qui les pénaliseront directement. J'ai également interpellé la Présidente de la Région Île-de-France à ce sujet.

J'étais également, la semaine dernière, devant le collège Robert Desnos et ce mardi matin à Dorval, aux côtés des équipes enseignantes, parents d'élèves et collégiens mobilisés contre la réforme du choc des savoirs.

Puis, la semaine dernière, les parents d'élèves maternelle et élémentaire se sont mobilisés contre le non-remplacement des professeurs depuis la rentrée scolaire. J'ai adressé un courrier à la DASEN pour demander les remplacements fortement attendus par tous.

- Le 23 mars, s'est réuni dans cette salle le conseil des enfants. Les enfants sont à l'initiative de plusieurs projets sur lesquels ils travaillent à l'instar de la réédition de la rue aux enfants.
- Le 28 mars, j'ai présidé aux côtés de Roselyne Charles-Elie-Nelson et Thierry Caplier, le Conseil de la Vie Associative Orlyenne qui s'est retrouvé dans les salons de la mairie, en présence de plus d'une quarantaine d'associations. Nous avons travaillé sur plusieurs thématiques afin de relancer la dynamique : communication, moyens matériels, simplification des procédures, Maison des associations...
- Samedi dernier, nous avons avec plusieurs collègues de la majorité assisté à la grande chasse aux œufs dans le Parc du Grand Godet.
- Ce matin, j'ai eu le plaisir d'ouvrir les Jeux Olympiques et Paralympiques de l'école maternelle Joliot Curie.

Concernant les principaux événements à venir :

- Le 22 avril, nous installerons ici le Conseil des Seniors.
- Je vous invite tous à participer aux trois réunions publiques de mi-mandat qui auront lieu les 23, 25 et 30 avril prochains à 18h30 :
 - La réunion du 23 avril aura lieu à l'Orangerie et portera sur le vivre ensemble et la tranquillité publique,
 - Celle du 25 avril dans les salons de la mairie et aura pour thématique les services à la population,
 - Et, enfin, celle du 30 sur les projets urbains aura lieu au sein de la salle Marco Polo.
- A noter, les prochaines commémorations. Elles auront lieu :
 - Le 28 avril à 11h pour la commémoration du souvenir de la déportation aux monuments aux morts,
 - Le 8 mai à 11h pour la commémoration de l'armistice de 1945 aux monuments aux morts,
 - Le 10 mai à 12h pour l'abolition de l'esclavage devant la stèle du parc du centre administratif.
- Orly en fête aura lieu les 1er et 2 juin prochain.
- Enfin, les élections européennes auront lieu le 9 juin prochain. A noter trois changements de localisation de bureaux de vote. Le bureau Pablo Néruda sera déplacé au sein de la Halle aux talents, l'école maternelle Joliot Curie

au gymnase Robert Desnos et le bureau du centre administratif sera déplacé, quant à lui, juste derrière dans la salle des mariages.

Résultats du vote des rapports :

35 conseillers municipaux, dont 27 membres de la majorité et 8 membres de l'opposition.

Rappel de la composition des groupes d'opposition :

Groupe AGIR POUR ORLY : Noëline TANFOURI, Brahim MESSACI, Sylvain CAPLIER

3 x AGIR POUR ORLY

Groupe ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE AVENIR : Philippe BOURIACHI, Kathy GUERCHE, Christophe DI CICCO **3 x ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE AVENIR**

Non-inscrits : Nicole DURU BERREBI, Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER

5-0. Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'UNICEF en soutien symbolique à son action en aide aux enfants et familles victimes de malnutrition sévère sur la bande de Gaza.

Adopté à l'unanimité

5-1. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023 du budget principal de la ville.

Adopté à la majorité absolue

3 votes contre : 3 du groupe Agir pour Orly

2 abstentions : Nicole DURU BERREBI et Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

Philippe BOURIACHI, Christophe DI CICCO et Kathy GUERCHE ne prennent pas part au vote.

5-1. Approbation du compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal de la ville.

Adopté à l'unanimité

5 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly, Nicole DURU BERREBI et Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

Philippe BOURIACHI, Christophe DI CICCO et Kathy GUERCHE ne prennent pas part au vote.

Madame la Maire est sortie lors du vote.

5-1. Affectation et reprise des résultats 2023 du budget principal.

Adopté à l'unanimité

5 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly, Nicole DURU BERREBI et Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

Philippe BOURIACHI, Christophe DI CICCO et Kathy GUERCHE ne prennent pas part au vote.

5-2. Approbation du Compte de gestion du Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de la Ville d'Orly - Exercice 2023.

Adopté à l'unanimité

5 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly, Nicole DURU BERREBI et Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

5-2. Approbation du Compte administratif du Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de la Ville d'Orly - Exercice 2023.

Adopté à l'unanimité

5 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly, Nicole DURU BERREBI et Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

Madame la Maire est sortie lors du vote.

5-2. Affectation et reprise des résultats 2023 du budget annexe Centre Médical-Psycho-Pédagogique (CMPP).

Adopté à l'unanimité

5 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly, Nicole DURU BERREBI et Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

5-3 Fixation des taux des taxes directes locales pour 2024.

Adopté à la majorité absolue

4 votes contre : 3 du groupe Ensemble construisons notre avenir et Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

1 abstention : Nicole DURU BERREBI

5-4 Budget primitif 2024 – Approbation du budget principal de la Ville.

Adopté à la majorité absolue

7 votes contre : 3 du groupe Ensemble construisons notre avenir, 3 du groupe Agir pour Orly et Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

1 abstention : Nicole DURU BERREBI

5-5 Budget annexe du Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de la Ville d'Orly – Approbation du budget primitif 2024.

Adopté à l'unanimité

2 abstentions : Nicole DURU BERREBI et Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

5-6 Approbation de la convention portant sur l'obtention d'une subvention de la Métropole du Grand Paris, au titre du Fonds d'investissement métropolitain dans le cadre du dispositif « Protection de l'environnement », pour le projet de réhabilitation de l'ancien centre municipal de santé afin de créer un pôle associatif.

Adopté à l'unanimité

5-7 Etat des indemnités des élus siégeant au Conseil municipal.

Porté à la connaissance du Conseil municipal

5-8 Mise en place d'une convention de coordination entre les forces de sécurité de l'État et la Police municipale d'Orly.

Adopté à la majorité absolue

4 votes contre : 3 du groupe Agir pour Orly et Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

5-9 Prime exceptionnelle au personnel du Centre Municipal de Santé.

Adopté à l'unanimité

5-10 Approbation du modèle de convention-cadre tripartite portant sur la période de préparation au reclassement (PPR) entre la Ville d'Orly, le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Petite Couronne de la Région Ile-de-France et les agents de la collectivité concernés par le dispositif.

Adopté à l'unanimité

5-11 Création d'un poste permanent à temps complet au cadre d'emplois des adjoints administratifs, à un titulaire ou à un contractuel, pour exercer les missions de chargé d'accueil au Centre Social Andrée Chedid.

Adopté à l'unanimité

5-11 Création d'un poste permanent à temps complet au cadre d'emplois des adjoints administratifs, à un titulaire ou à un contractuel, pour exercer les missions de chargé d'accueil au Point d'Accès aux Droits.

Adopté à l'unanimité

5-12 Approbation d'un protocole transactionnel entre un agent communal et la Ville d'Orly suite à une médiation.

Adopté à l'unanimité

5-13 Restitution de la compétence cimetièrre au SIFUREP et révision des statuts du syndicat.

Adopté à l'unanimité

1 abstention : Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

6-1. ZAC Aurore : désaffectation des parcelles cadastrées AE 477 et AE 250 situées entre la RD 5 à l'Est, l'impasse Buffon au Sud, la rue Buffon à l'Ouest et la limite communale avec Choisy-le-Roi.

Adopté à la majorité absolue

1 vote contre : Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

7 abstentions : 3 du groupe Ensemble construisons notre avenir, 3 du groupe Agir pour Orly et Nicole DURU BERREBI

6-1 ZAC Aurore : lancement d'une enquête publique préalable au projet de déclassement des parcelles cadastrées AE 477 et AE 250 situées entre la RD 5 à l'Est, l'impasse Buffon au Sud, la rue Buffon à l'Ouest et la limite communale avec Choisy-le-Roi.

Adopté à la majorité absolue

1 vote contre : Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

1 abstention : Nicole DURU BERREBI

6-2 Avenant n°1 à l'accord de consortium du Programme d'investissements d'avenir du projet d'innovation des quartiers est d'Orly et sud de Choisy-le-Roi.

Adopté à la majorité absolue

1 vote contre : Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

1 abstention : Nicole DURU BERREBI

Philippe BOURIACHI, Christophe DI CICCIO et Kathy GUERCHE ne prennent pas part au vote.

6-3 Approbation de l'avenant n°2 à la convention partenariale pour la mise en œuvre de la ZAC Aurore.

Adopté à la majorité absolue

1 vote contre : Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

7 abstentions : 3 du groupe Ensemble construisons notre avenir, 3 du groupe Agir pour Orly et Nicole DURU BERREBI

6-4 Avenant n°2 de la convention pluriannuelle du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain d'Orly.

Adopté à la majorité absolue

1 vote contre : Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

7 abstentions : 3 du groupe Ensemble construisons notre avenir, 3 du groupe Agir pour Orly et Nicole DURU BERREBI

6-5 Approbation du dossier de réalisation et du programme des équipements publics de la ZAC Aurore – annule et remplace la délibération n° D-URB 2023/80 du 6 avril 2023.

Adopté à la majorité absolue

1 vote contre : Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

7 abstentions : 3 du groupe Ensemble construisons notre avenir, 3 du groupe Agir pour Orly et Nicole DURU BERREBI

7-1. Concours des maisons et balcons fleuris – année 2024.

Adopté à l'unanimité

1 abstention : Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER

8-1. Approbation du Contrat Local de Santé 2024-2028.

Adopté à l'unanimité

8-2. Approbation de l'avenant n°1 à la convention de partenariat en cardiologie entre le centre municipal de santé et le GHU AP-HP. Université Paris-Saclay.

Adopté à l'unanimité

8-3 Approbation de l'avenant n°1 à la convention de partenariat en dermatologie entre le centre municipal de santé et le GHU AP-HP Université Paris-Saclay.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Imène SOUID

Nous allons passer aux questions diverses.

Monsieur BOURIACHI, je vous remercie de poser votre première question qui en comprend 15.

Madame Souid, lors du dernier conseil municipal je vous ai posé une question concernant l'avancée d'une pseudo enquête sur des propos tenus par un élu de votre Majorité.

Vous m'avez répondu « que toutes les personnes n'avaient pas encore été entendues », la semaine dernière vous m'avez adressé un courrier pour me notifier que tous les agents avaient été reçus soit 19 personnes et que ces derniers réfutaient les accusations que j'ai portées.

Vous concluez en écrivant « Connaissant votre attachement à la vérité, je suppose que vous ferez rapidement une vidéo sous forme de démenti », votre vœu sera exaucé dès ce soir après avoir répondu à mes dernières questions et comme je sais que vous aussi vous êtes attachée à la vérité je n'ai aucun doute que vous y répondrez de manière simple et basique pour faciliter la compréhension du plus grand nombre par VRAI ou FAUX.

Madame Souid VRAI ou FAUX, le 14 février lors d'un entretien privé dans votre bureau afin de vous remettre un document personnel vous concernant reçu dans

ma boîte aux lettres, vous m'avez affirmé que Madame Janodet avait dans le passé rappelé à l'ordre cet élu concernant des attitudes ou propos inappropriés ?

Madame Souid VRAI ou FAUX, quelques semaines avant ma vidéo, cet élu a fait l'objet de votre part que dorénavant il devrait signer le parapheur au cabinet du maire et plus dans les bureaux des agents ?

Madame Souid VRAI ou FAUX, quelques jours avant ma vidéo, cet élu a eu une altercation avec la directrice du service qui a conduit celle-ci à avoir un malaise devant plus d'une dizaine d'agents de l'étage ?

Madame Souid VRAI ou FAUX, alors que je n'ai jamais prononcé le nom de l'élu ou même le service en question dans mes différentes vidéos, dans mon courriel du 18/12 je vous ai indiqué que « Le vendredi 9 décembre lors de mon passage au guichet unique pour des problèmes liés au Portail Famille, j'ai été personnellement témoin d'un malaise profond chez certaines fonctionnaires lors du passage de cet élu » sans jamais cité le nom de l'élu qui pouvait éventuellement être d'une autre délégation, pourtant vous avez demandé à la DGS d'auditionner seulement les agents du guichet unique ?

Madame Souid VRAI ou FAUX, l'intitulé de la convocation des agents en question était uniquement sur la réorganisation du service et jamais les agents n'avaient été informés qu'on leur poserait une question concernant mes déclarations, les privant ainsi d'être accompagné d'un représentant de leur choix ?

Madame Souid VRAI ou FAUX, les agents n'ont jamais été avertis qu'une enquête interne était en réalisation ?

Madame Souid VRAI ou FAUX, vous avez chargé le DRH et la DGS de recevoir les agents en occultant ma proposition de créer une plateforme numérique de recueillement des témoignages anonymes afin de permettre la libération de la parole en ayant la garantie qu'aucune pression directe ou indirecte ne puisse être exercée ?

Madame Souid VRAI ou FAUX, vous avez chargé le DRH et la DGS de recevoir les agents en occultant ma proposition d'un cabinet externe qui aurait pu recevoir un groupe de plusieurs agents dans une tranche horaire sans que celui-ci ne puisse connaître leur nom afin de garantir l'anonymat et permettre la libération de la parole en ayant la garantie qu'aucune pression directe ou indirecte ne puisse être exercée ?

Madame Souid VRAI ou FAUX, lors des entretiens des agents dans le cadre de la réorganisation, la DGS avait dit, je la cite « Cet échange est informel, évidemment tout ce qui se dit reste là c'est pour nous, ce n'est pas pour diffuser à qui que ce soit, donc il y a une confidentialité absolue évidemment même si ça paraît évident je le dit, c'est quand même très important ».

Madame Souid VRAI ou FAUX, certains agents convoqués par le DRH dans le cadre de la réorganisation ont eu comme dernière question de la part de la DGS « avez-vous vu la vidéo sur les réseaux sociaux d'un élu de l'opposition mettant en cause l'élu Bipp Bipp, avez-vous été témoin ou victime d'attitudes ou propos inappropriés » ?

Madame Souid VRAI ou FAUX, 3 agents ont déclaré avoir été témoins mais pas victime d'attitudes ou propos inappropriés de la part de l'élu dont le nom a été cité uniquement par la DGS ?

Madame Souid VRAI ou FAUX, l'entretien d'une agent convoquée par le DRH dans le cadre de la réorganisation n'a pas pu aller à son terme car la DGS devait récupérer son enfant, cette agent a demandé depuis à finir son entretien mais n'a jamais eu de suite à sa demande ?

Madame Souid VRAI ou FAUX, des agents convoqués par le DRH dans le cadre de la réorganisation n'ont pas eu droit à la question de la DGS concernant les agissements de cet élu ?

Madame Souid VRAI ou FAUX, l'élu en question dans votre bureau à pleine larme a reconnu avoir tenu des propos dont il ne pensait pas qu'ils seraient mal perçus ?

Madame Souid VRAI ou FAUX, depuis cette révélation l'élu ne se rend plus dans le service alors que vous affirmez écrit à l'appui que 19 personnes réfutent les accusations que j'ai portées.

Madame Souid sur conseils de mes avocats je dois vous informer qu'avant notre rencontre privé du 14/02/2024, j'ai pris des notes vocales sur mon téléphone N°2 et que j'ai reçu un appel sur mon téléphone n°1, j'ai rangé mon téléphone n°2 dans la poche intérieure de ma veste comme je le fais tout le temps sans malheureusement avoir eu le réflexe d'arrêter l'enregistrement de mes notes vocales, celui-ci à continué à enregistrer pendant plus de 3h00 le reste de ma journée, c'est donc 16h10 lorsque l'alarme de mon téléphone n°2 à sonné comme chaque jours pour que j'aie récupérer mes enfants à l'école sauf le mercredi, que je me suis rendu compte que l'enregistreur n'avait pas été arrêté, loin de moi l'idée de vous enregistrer a votre insu, mais c'est uniquement à cause de l'appel sur mon téléphone n°1 qui à engendrer cette situation, bien évidemment sans votre autorisation je ne peux rendre public l'intégralité ou une partie de notre échange informel dans un cadre purement privé.

Alors Madame Souid, si vous pensez que j'ai diffamé sans jamais nommer qui que ce soit, si vous pensez que j'ai répandu des oui dire, rumeurs, ragots qui ont jeté le déshonneur sur un ou plusieurs élus de votre majorité je vous invite fortement à saisir le Procureur au titre de l'article 40 pour obtenir justice et réparation, je me tiens avec mes conseils à disposition de la justice pour apporter toutes les preuves et témoignages en ma possession pour éclairer leur future décision.

Merci d'avance de vos réponses de manière simple et basique par VRAI ou FAUX.

Réponse de Imène SOUID

Monsieur Bouriachi, je ne vais pas répondre à vos injonctions de réponse par vrai ou faux. Vous ne décidez pas au sein de cette assemblée. Vous m'avez écrit, comme à l'ensemble de ce conseil, pour m'alerter sur des faits supposés dont la nature était extrêmement grave. La direction générale des services a auditionné 19 agents et aucun élément corroborant vos accusations n'en est ressorti. Je vous ai répondu par courrier en date du 22 mars. Les choses s'arrêtent là. Définitivement.

Avant de passer à la question suivante, je veux au nom de l'ensemble de la majorité municipale redire ma confiance, mon soutien et ma solidarité à Thierry Atlan.

Monsieur BOURIACHI, votre deuxième question

Madame Souid, alors que les Orlysiens ne trouvent pas de places en crèches municipales et départementales et que beaucoup sont sur liste d'attente, selon nos informations la DGS aurait obtenu une place à la structure Municipale les petits loopings, a-t-elle bénéficié d'un passe-droit?

Réponse de Imène SOUID

Monsieur Bouriachi, Madame la Directrice générale des services a effectivement obtenu une place en crèche dans le cadre de son recrutement.

Monsieur BOURIACHI, votre troisième question

Mr Radjough lors du dernier conseil municipal vous nous avez garanti qu'il n'y avait pas de clientélisme lors des promotions interne soit, selon certaines sources la Directrice de la culture au centre culturel sera promu avant la fin du mandat actuel au poste de DGA à la culture pouvez vous confirmer ou infirmer cette information ?

Réponse de Imène SOUID

Monsieur Bouriachi, il n'y a pas de poste de DGA à la culture. Vous êtes encore et toujours dans les rumeurs et de la désinformation.

Monsieur BOURIACHI, votre quatrième question

Madame Souid, grâce à la politique de suppression des places de stationnement sur la voie publique par votre majorité depuis toutes ces années, les professionnels de santé (infirmières où Médecins) qui interviennent à domicile sont systématiquement verbalisés par la Police Nationale, pouvez-vous intervenir auprès du Commissaire pour qu'ils bénéficient de clémence de la part des agents de Police lorsque le caducée est apposé sur le pare brise.

Réponse de Imène SOUID

Monsieur Bouriachi, un stationnement en contravention est un stationnement en contravention qu'on ait un caducée ou pas.

Monsieur BOURIACHI, votre cinquième question

Madame Souid, combien de vidéo-verbalisations ont été réalisées en 2023, quel est le montant total des PV et quelle côte part en numéraire pour la ville ?

Réponse de Imène SOUID

En 2023, 1 784 vidéo-verbalisations ont eu lieu. Comme indiqué dans le compte administratif en page 13, la ville a perçu 337 172 € au titre des contraventions et amendes.

Monsieur BOURIACHI, votre sixième question

Madame Souid lors Conseil Municipal du 17 Novembre 2022 nous avons la notification de la décision suivante : 2022 - 471 - 19/09/2022 Conclusion d'un bail civil avec la société "MEDIATION EXPERTISES" (76100 ROUEN) pour des locaux situés 4 bis avenue de la Victoire à Orly. Loyer annuel de 6 560 € et charges mensuelles de 82 €, Puis lors du Conseil Municipal du 15 Décembre 2022 : 2022 - 606 - 15/11/2022 Modification de la décision n°d-DOM-2022/471 en date du 19 septembre 2022 portant conclusion d'un bail civil avec la société "MEDIATION EXPERTISES" pour des locaux situés 4 bis avenue de la Victoire à Orly. Charges mensuelles d'un montant de 80 €. La société MEDICATION EXPERTISES paye-t-elle toujours le loyer initialement prévu de 6560€ par an soit 546.66€ par mois ? Pour quelle superficie ? Pourquoi les charges sont passées de 82€ à 80€ ? Qu'entendez-vous par charges (électricité, chauffage, TOEM, etc...) ?

Réponse de Imène SOUID

La société Mediacion, qui assure la médiation sociale sur notre ville, dispose bien d'un bail pour des locaux de 82 m2 dont elle paye le loyer. Les charges de 80 euros (il y a eu une erreur sur la rédaction de la décision) correspondent à un forfait de consommation des fluides.

Monsieur BOURIACHI, votre septième et dernière question

Madame Souid, la semaine dernière les députés de l'Assemblée Nationale ont approuvé une proposition de résolution qui «condamne la répression sanglante et meurtrière des Algériens commise sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon le 17 octobre 1961», ouvrant ainsi la possibilité d'une commémoration Nationale pour cette dramatique page de notre histoire, depuis plusieurs années des Maires de différents bords politiques mais plus souvent identifiés à Gauche commémorent cette date dans leur ville je citerai, Alfortville, Ivry sur Seine, Vitry sur Seine, Choisy le Roi, Villejuif, Nanterre, Paris, Gennevilliers... Madame Souid allez vous inscrire cette date à l'agenda mémoriel de notre ville ou devons-nous attendre un changement de majorité municipale dans un futur proche pour espérer une telle décision ?

Réponse de Imène SOUID

Monsieur Bouriachi, nous inscrirons cette date à l'agenda mémoriel quand l'Élysée l'aura lui-même inscrit dans le calendrier officiel des commémorations.

*
* *

Vœu d'urgence présenté par la majorité du Conseil Municipal de la ville d'Orly contre la réforme du « choc des savoirs ».

Considérant le projet de réforme du « choc des savoirs » mené par le gouvernement actuel qui pose les bases du tri social au sein même de l'École républicaine,

Considérant la mise en place d'un accès conditionnel au lycée, qui reviendrait à acter le collège comme lieu de la fin de la scolarité obligatoire pour les plus fragiles,

Considérant que ce projet de réforme va immanquablement accentuer les inégalités scolaires en regroupant les élèves en fonction de leur niveau pour les cours de mathématiques et de français dès l'entrée au collège,

Considérant les répercussions de cette réforme sur les choix d'orientation et donc d'avenir de nos enfants,

Considérant que cette réforme remet en cause la liberté pédagogique des équipes éducatives en imposant des méthodes et des pratiques,

Considérant l'avis unanime du Conseil Supérieur de l'Éducation contre cette réforme rendu le 8 février 2024,

Considérant la mobilisation nationale ces dernières semaines des enseignants et des associations de parents d'élèves,

Considérant la mobilisation locale des enseignants et des associations de parents d'élèves à Orly qui se sont également rassemblés devant les collèges Robert Desnos et Robert Dorval dénonçant les dangers de cette réforme

Considérant les tensions déjà existantes dans le secteur de l'éducation avec la dégradation des conditions de travail des enseignants, l'insuffisance des moyens,

le non-remplacement des professeurs absents, des classes surchargées et ce depuis le début de la rentrée scolaire,

Le Conseil municipal d'Orly :

Dénonce les fondements de cette réforme au détriment des élèves les plus fragiles et les plus défavorisés, s'opposant au principe même de l'école inclusive,

Affirme son plein soutien à la mobilisation en cours demandant l'abandon de cette proposition de réforme,

Interpelle le gouvernement sur la nécessité de prendre en considération les alertes répétées de la communauté éducative sur les dangers de cette réforme,

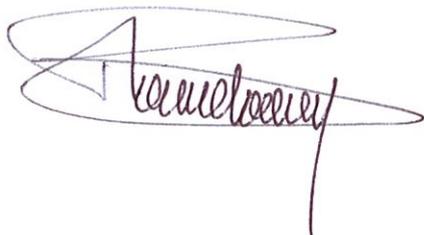
Soutient une réforme ambitieuse de notre éducation et un investissement massif pour l'École publique, offrant une éducation de qualité et garantissant la réussite de tous nos enfants sans exception.

Adopté à l'unanimité

1 abstention : Christophe DI CICCO

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil municipal d'Orly est levée à 23h19.

Le secrétaire de séance
Thierry CHAUDRON



La Maire d'Orly
Imène SOUID

